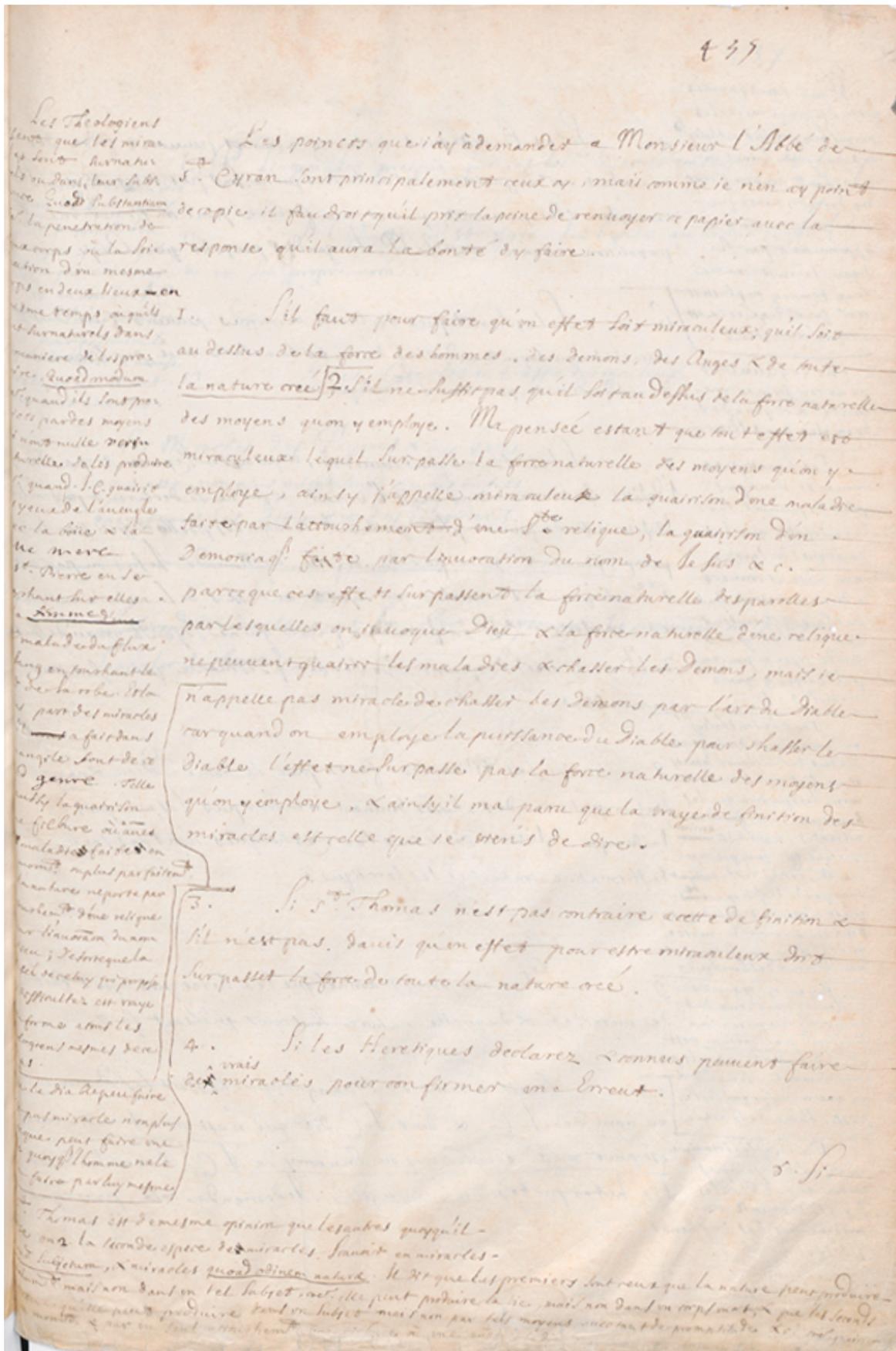


Transcriptions des Copies C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub>

C<sub>1</sub>, p. 435 (l'image du texte est incomplète à gauche et le bas de la page est illisible)



C1, p. 435 v°

Il ne se peut jamais  
faire de vrais miracles  
parqu'il y a soit catholique  
ou heretique, tant au  
meschant pour en former  
un miracle, parce que  
dieu ne confirme point  
a proposition par son  
seul miracle comme  
faux temoign en plusieurs  
cas. Juste usage de la chose  
affaire constant.

Il se peut former une  
verite & il y a des  
exemples dans l'histoire.

Les heretiques  
convertis n'ont pas  
plus de pouvoir sur  
les miracles que les  
heretiques declarés  
rien n'estant convertis  
a dieu qui est le seul  
auteur & operateur  
des miracles quels  
qu'ils soient par ce  
qu'ils soient vrais  
miracles.

Tout les catholiques  
en demeurent d'accord  
sur tout les auteurs, & il  
n'est point que l'erreur de  
l'un. Lors que les  
heretiques ont fait des  
miracles, ce qui est  
quelque fois par ce  
meuble, ces miracles ont  
marques de l'eglise par  
qu'ils n'estoient faits que  
pour en former la verite  
que l'eglise en signe de  
non l'erreur des heretiques

Il n'y a point de  
villages mais on voit  
en partie les miracles  
seuls quand on est  
adversaire des effets naturels  
d'un miracle en l'air  
ou une machine qui sert  
passe l'ordre de la nature

L'evangile est un  
allor qu'il n'est pas  
contre a J. C. & les  
Peres le tenent &  
presque tout les catholiques  
le tiennent.

5. Si les Heretiques declarés & connus peuvent faire des  
miracles par la guérison des malades qui ne sont pas incurables. Par  
exemple s'ils peuvent guérir une fièvre pour en former une  
proposition erronée avec le P. Lingand & presche qu'il a fait.

6. Si les heretiques declarés & connus peuvent faire des  
miracles qui soient au dessus de toute la nature créée par l'invoication  
du nom de dieu ou par une relique.

7. Si les Heretiques convertis, & qui ne se separant pas de  
l'eglise sont néanmoins dans l'erreur & qui ne se déclarent pas contre  
l'eglise & font de pouvoir plus facilement seduire les fideles & font pour leur  
partie, peuvent faire par l'invoication du nom de Jesus ou par une  
relique des miracles qui soient au dessus de la nature entiere  
ou même s'ils en peuvent faire qui ne soient quand on est  
de l'homme ou de qu'on sur le champ de bataille qui ne sont pas  
incurables.

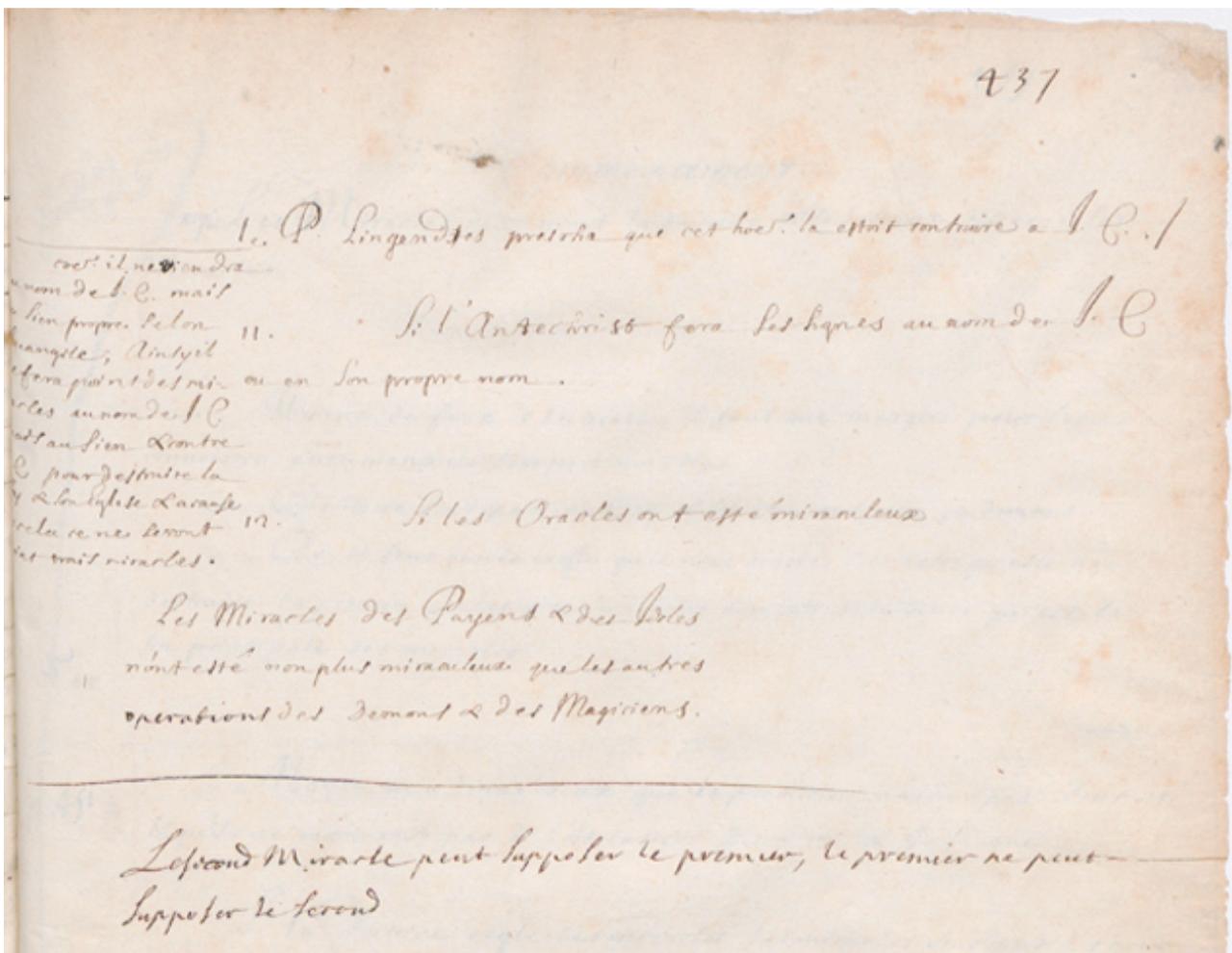
8. Si les Miracles faits par le nom de dieu & par  
l'interposition des choses saintes ne sont pas les marques de  
la vraie l'eglise, & si tous les Catholiques n'ont pas tenu  
l'affirmative contre tous les heretiques

9. Il n'est jamais arrivé que les heretiques aient fait  
des miracles & de quelle nature sont ceux qu'ils ont fait.

10. Si c'est un homme de l'evangile qui chasse les Demons  
au nom de J. C. & dicit J. C. dit qui n'est point contre tout

est pour vous est-il amy ou ennemy de J. C. & ce qu'en disent  
les Interpretes de l'Evangile. Je demande cela parce que

C<sub>1</sub>, p. 437 (l'image du texte est incomplète à gauche)



Transcription de C<sub>1</sub> (en rouge : différences par rapport à C<sub>2</sub>)

Les Theologiens  
[di]sent que les mira-  
[c]les sont surnatu-  
[r]els ou dans leur subs-  
[ta]nce *Quoad Substantiam*  
[c]omme la penetration de  
[de]ux corps où la Sci-  
[tu]ation d'un mesme  
[cor]ps en deux lieux **en**  
[m]esme temps où qu'ils  
[so]nt surnaturels dans  
[la] maniere de les pro-  
[du]ire *Quoad modum*  
[comm]e quand ils sont pro-  
[du]icts par des moyens  
[qu]i n'ont nulle **vertu**  
[na]turelle de les produire  
[comm]e quand J. C. guairit  
[le]s yeux de l'aveugle  
[av]ec la bouë & la  
**[be]lle mere**  
[de] s<sup>t</sup>. Pierre en se  
[pen]chant sur elles  
**femme**  
[&] la ——— d'une  
malade du flux  
[de] sang en touchant le  
[bord] de Sa robe. Et la

Les pointcs que j'ay à demander a Monsieur l'Abbé de  
s<sup>t</sup>. Cyran sont principalement ceux cy, mais comme je n'en ay point  
de copie il faudroit qu'il prit la peine de renvoyer ce papier avec la  
response quil aura la bonté dy faire.

1. S'il faut pour faire qu'un effet soit miraculeux ; qu'il soit  
au dessus de la force des hommes. des demons, des Anges & de toute  
la nature créé. 2. S'il ne suffit pas qu'il soit au dessus de la force naturelle  
des moyens qu'on y employe. Ma pensée estant que tout effet est  
miraculeux lequel surpasse la force naturelle des moyens qu'on y  
employe, ainsy j'appelle miraculeuse la guairison d'une maladie  
faite par l'attouchement d'une S<sup>te</sup>. relique, la guairison d'un  
Demoniaque faite par l'invocation du nom de Jesus &c.  
parce que ces effets surpassent la force naturelle des parolles  
par lesquelles on invoque Dieu & la force naturelle d'une relique  
ne peuvent guairir les maladies & chasser les Demons, mais je  
n'appelle pas **miracle de** chasser les Demons par l'art du Diable  
car quand on employe la puissance du Diable pour chasser le  
Diable l'effet ne surpasse pas la force naturelle des moyens

[plu]s part des miracles  
[qu']il ~~ont~~ a fait dans  
[l']Ev]angile sont de ce  
[secon]d genre. Telle  
[est] aussy la guairison  
[d'un]e fiebvre où autres  
maladies faites en  
[un] moment ou plus parfaitement  
[que] la nature ne porte par  
[l'at]ouchement d'une relique  
[ou pa]r l'invocation du nom  
[de D]ieu ; de sorte que la  
[pen]sée de celui qui propose  
[ces] difficultez est vraye  
[& c]onforme atous les  
[theo]logiens mesmes de ce  
[temp]s.

[Ce qu]e le diable peu faire  
[n'es]t pas miracle non plus  
[que c]e que peut faire une  
[beste] quoyque l'homme ne le  
[puisse] faire par luy mesme

[S]<sup>t</sup>. Thomas est de mesme opinion que les autres quoyqu'il

[divis]e en 2. la seconde espece des miracles. Scavoir en miracles

[Quoa]d sub]etum, & miracles quoad ordinem naturæ. Il dit que les premiers sont ceux que la nature peut produire

[abso]lument mais non dans un tel Subjet, comme elle peut produire la vie, mais non dans un corps mort, & que les seconds

[sont c]eux qu'elle peut produire dans un Subjet mais non par tels moyens avec tant de promptitude &c. comme guairir

[en un moment & par un seul attouchement une fiebvre où une autre maladie, quoyque]

non incurable.]

[p. 435 v°]

Il ne se peut jamais  
faire de vrais miracles  
par qui que ce soit catholiques  
ou heretiques, Saint où  
meschant pour confirmer  
une Erreur, parce que  
dieu confirmeroit &  
approuveroit par Son  
Sceau l'erreur comme  
faux temoing ou plustost  
comme faux Juge cela est  
assuré & constant.

Ils se peuvent  
pour confirmer une  
verité & il y en a des  
Exemples dans l'histoire.

Les heretiques  
couverts n'ont pas  
plus de pouvoir sur  
les miracles que les  
heretiques declarez  
rien n'estant couvert  
a Dieu qui est le seul  
auteur & Operateur  
des miracles quels  
qu'ils soyent pourveu  
qu'ils soyent vrais  
miracles. /.

Tous les catholiques  
en demeurent d'accord &  
surtout les auteurs Jesuites  
il ne faut que lire Bellar-  
min. Lors mesme que les  
heretiques ont fait des  
arrivé  
miracles, ce qui est ????  
quelquefois quoyque rare-  
ment, ces miracles estoyent

qu'on y employe, & ainsy il ma paru que la vraye definition des  
miracles est celle que je viens de dire.

3. Si s<sup>t</sup>. Thomas n'est pas contraire a cette definition &  
s'il n'est pas davis qu'un effet pour estre miraculeux doit  
surpasser la force de toute la nature créé.

4. Si les Heretiques declarez & connus peuvent faire  
des vrais  
miracles pour confirmer une Erreur.

5. Si les Heretiques declarez & connus peuvent faire des  
miracles comme la guairison des maladies qui ne sont pas incurables. Par  
exemple s'ils peuvent guairir une fiebvre pour confirmer une  
proposition erronée comme le P. Lingendres presche que Ouy.

6. Si les heretiques declarez & connus peuvent faire des  
miracles qui soyent au dessus de toute la nature créée par l'invocation  
du nom de Dieu ou par une s<sup>te</sup>. relique.

7. Si les heretiques couverts, & qui ne se Separeant pas de  
l'Eglise sont neanmoins dans l'Erreur & qui ne Se declarent pas contre  
l'Eglise afin de pouvoir plus facilement seduire les fidelles & forti fier leur  
party, peuvent faire par l'invocation du Nom de Jesus ou par une  
s<sup>te</sup>. relique des miracles qui soyent au dessus de la nature entierement  
ou mesme s'ils en peuvent faire qui ne Soyent qu'audessus  
de l'homme comme de guairir sur le champ des maux qui ne sont pas  
incurables.

8. Si les Miracles faits par le nom de Dieu & par  
l'interposition des choses divines ne sont pas les marques de  
la vraye Eglise, & si tous les Catholiques n'ont pas tenu  
l'affirmative contre tous les heretiques.

ce  
tant  
marques de l'Eglise, partant  
qu'ils n'estoyent faits que  
pour confirmer la verité  
que l'Eglise enseigne &  
non l'Erreur des heretiques

Il y en a fort peu  
d'asseurez mais ceux dont  
on parle sont miraculeux  
seulement *quoad modum* cest  
a dire des effets naturels pro-  
duits miraculeusement &  
en **une** maniere qui sur-  
passe l'ordre de la nature

L'Evangile tesmoigne  
assez qu'il n'estoit pas  
contraire à J. C. & les  
Peres le tiennent &  
presque tous les auteurs  
Jesuites.

[p. 437]

Comme il ne viendra  
[a]u nom de J. C. mais  
[au] sien propre. Selon  
[l'E]vangile ; Ainsy il  
[ne] fera point des mi-  
[ra]cles au nom de J. C.  
[m]ais au sien & contre  
[J.]C. pour destruire la  
[fo]y & son Eglise & acause  
[de] cela ce ne seront  
[poi]nt vrais miracles.

Les Miracles des Payens & des Idoles  
n'ont esté non plus miraculeux que les autres  
**operations** des Demons & des Magiciens.

9. S'il n'est jamais arrivé que les heretiques ayent fait  
des miracles & dequelle nature sont ceux qu'ils ont faits.

10. Si cet homme de l'Evangile qui chassoit les Demons  
au nom de J. C. & dont J. C. dit *qui n'est point contre vous  
est pour vous estoit amy ou Ennemy de J C.* et ce qu'en disent  
les Interpretes de l'Evangile. Je demande cela parceque

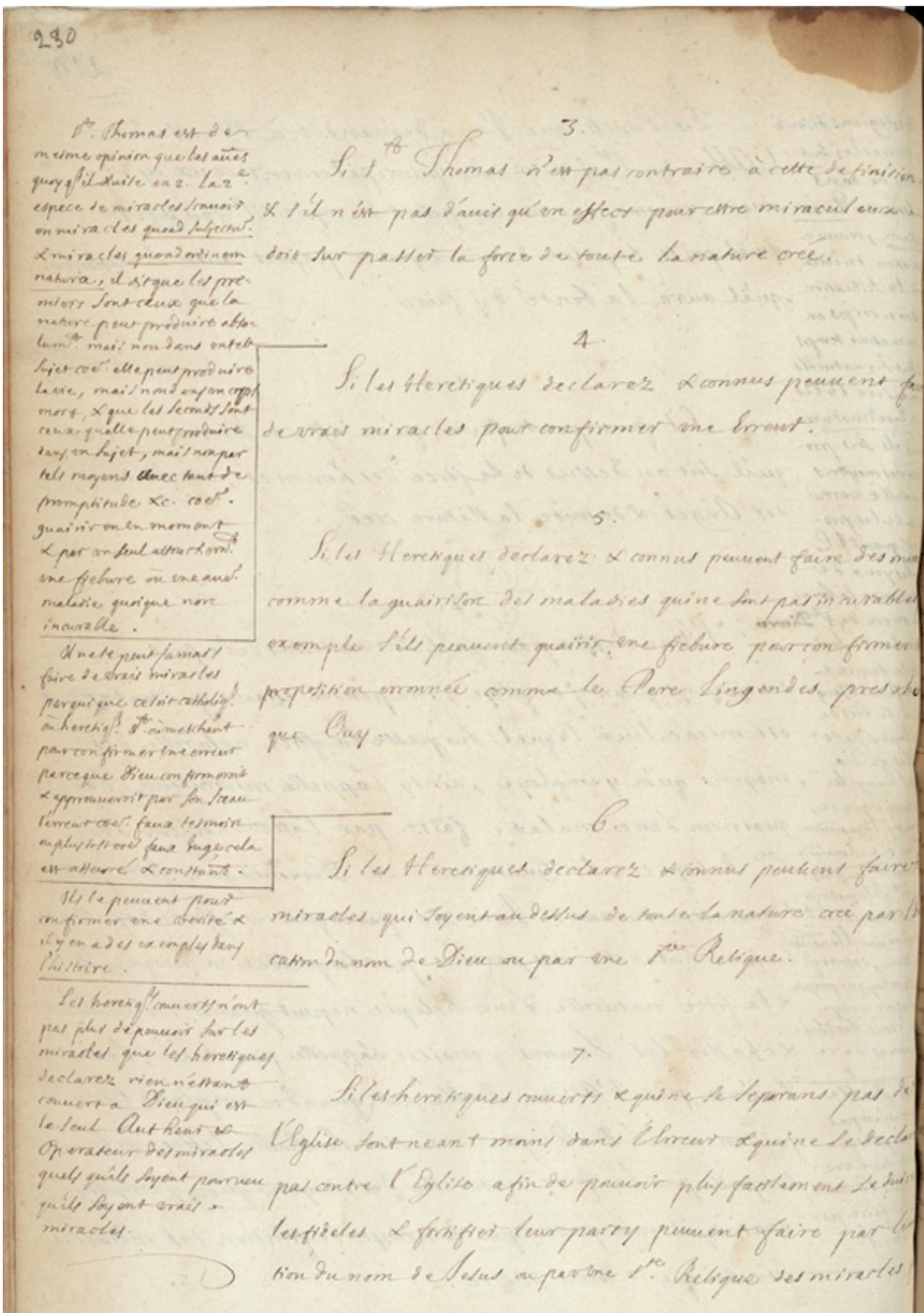
le P. Lingendres prescha que cet homme la estoit contraire a J.C. ./

11. Si l'Antechrist fera Ses signes au nom de J. C.  
ou en son propre nom.

12. Si les Oracles ont esté miraculeux



C2, p. 230 (l'image du texte est incomplète à droite)



C2, p. 231 (l'image du texte est incomplète à gauche)

231

8.

Si les miracles faits par le nom de Dieu & par l'interposition  
des choses divines ne sont pas les marques de la vraie Eglise & si  
tout les Catholiques n'ont pas tenu l'affirmation contre tous les  
herétiques.

9.

Si n'est jamais arrivé que les hérétiques ayent fait des  
miracles & de quelle nature sont ceux qu'ils ont fait.

10.

Si cet homme de l'Evangile qui chassoit les Demons au nom de  
J. C. & dont J. C. dit qui n'est point contre tous est pour tous est un  
ennemy de J. C. & de qui on vient les Interprètes de l'Evangile  
le demande cela par ce qu'il se vante de dire que cet homme  
la avoit contraire à J. C.

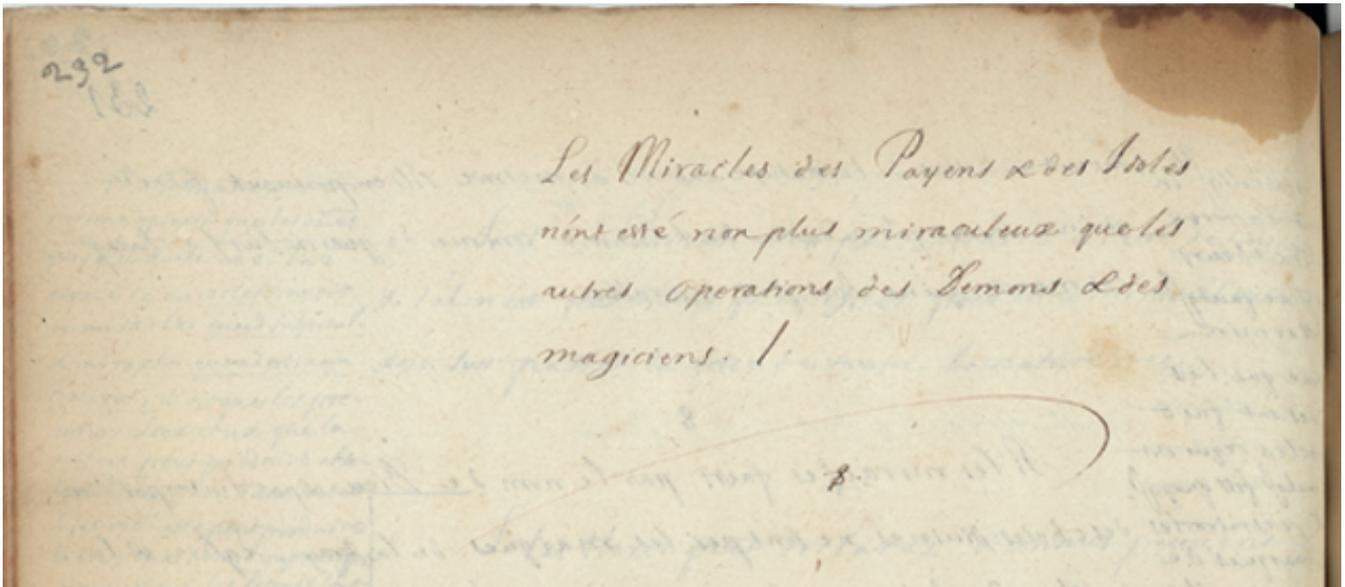
11.

Si l'Antechrist fera les signes au nom de J. C.  
ou en son propre nom.

12.

Si les Oracles ont été miraculeux.

C<sub>2</sub>, p. 232



Transcription de C<sub>2</sub> (en rouge : différences par rapport à C<sub>1</sub>)

Les Theologiens disent  
[que] les miracles sont  
[sur]naturels où dans  
[leu]r substance *Quoad*  
[Sub]stantiam, comme  
[la] penetration de deux  
[co]rps où la Scituation  
[d'un] mesme corps en  
[deux lie]ux en mesme temps  
[où] qu'ils sont surnaturels  
[dans la] maniere de les  
[prod]uire *Quoad modum*  
[comme] quand ils sont pro-  
[duicts] par des moyens  
[qui n']ont nulle vertu  
[na]turelle de les pro-  
[dui]re comme quand J. C.  
[gu]airit les yeux de  
[l'av]eugle avec la boüe  
[& la] belle mere de s<sup>t</sup> Pierre  
[en] se penchant sur  
[elle], & la femme  
[malade] du flux de sang  
[en] touchant le bort de  
[sa r]obe, & la plus part  
[des] miracles qu'il a  
[fa]its dans LEvangile  
[so]nt de ce second genre,  
[te]lle est aussy la guairison  
[d'u]ne fiebvre où autre maladie  
[faite] en un moment où plus  
[par]faitement que la nature  
[ne p]orte par l'attouchement  
[d'un]e relique où par l'invocation  
[du] nom de Dieu, desorteque la  
[pen]sée de celuy qui propose

Les Pointcs que J'ay à demander à Monsseur  
l'Abbé de s<sup>t</sup>. Cyran sont principalement ceux cy,  
mais comme je n'en ay point de copie il faudroit  
qu'il **prist** la peine de renvoyer ce papier avec la responce  
qu'il aura la bonté d'y faire.

1.

S'il faut pour faire qu'un effect Soit miraculeux  
qu'il soit au dessus de la force des hommes, des Demons,  
des Anges & de toute la Nature créé.

2.

S'il ne suffit pas qu'il soit au dessus de la force naturelle  
des moyens qu'on y employe, ma pensée estant que tout effect  
est miraculeux lequel surpasse la force naturelle des  
moyens qu'on y employe, ainsy j'appelle miraculeux la  
guairison d'une maladie faite par l'attouchement d'une  
s<sup>te</sup>. Relique, la Guairison d'un Demonique faite par  
l'invocation du nom de Jesus &c. parce que ces effects surpassent  
la force naturelle des parolles par lesquelles on invoque Dieu  
& la force naturelle d'une Relique ne **peut** guairir les maladies  
& chasser les Demons, mais je n'appelle pas        chasser les  
Demons par l'Art du Diable, car quand on employe la

[ces di]fficultez est vraye  
[& con]forme atous les theo-  
[logie]ns mesmes de ce  
[tem]ps.

-----  
Ce que le diable  
[peut] faire n'est pas  
[mira]cle non plus que  
[ce que] peut faire une  
[beste] quoyque l'homme  
[ne le] puisse faire par  
[luy] mesme. /.

[p. 230]

S<sup>t</sup> Thomas est de  
mesme opinion que les autres  
quoyqu'il divise en 2. la 2<sup>e</sup>.  
espece de miracles scavoir  
en miracles *quoad subjectum*  
& miracles *quoad ordinem*  
*naturæ*, il dit que les pre-  
miers sont ceux que la  
nature peut produire abso-  
lument mais non dans un tel  
sujet comme elle peut produire  
la vie, mais non dans un corps  
mort, & que les seconds sont  
ceux quelle peut produire  
dans un sujet, mais non par  
tels moyens avec tant de  
promptitude &c. comme  
guairir en un moment  
& par un seul attouchement  
une fiebvre où une autre  
maladie quoyque non  
incurable.

Il ne se peut jamais  
faire de vrais miracles  
par qui que ce soit catholique  
où heretique saint où meschant  
pour confirmer une erreur  
parceque Dieu confirmeroit  
& approuveroit par Son Sceau  
l'erreur comme faux tesmoin  
ou plustost comme faux Juge cela  
est assure & constant.

Ils le peuvent pour  
confirmer une verité &  
il y en a des exemples dans  
l'histoire.

Les heretiques couverts n'ont  
pas plus de pouvoir sur les  
miracles que les heretiques  
declarez rien n'estant  
couvert a Dieu qui est  
le seul Autheur &  
Operateur des miracles  
quels qu'ils soyent pourveu

puissance du Diable pour chasser le Diable l'effect ne  
surpasse pas la force naturelle des moyens qu'on y employe,  
& ainsy il m'a paru que la vraye definition des miracles  
est celle que je viens de dire.

3.

Si s<sup>t</sup> Thomas n'est pas contraire à cette definition  
& s'il n'est pas d'avis qu'un effect pour estre miraculeux  
doit surpasser la force de toute la nature crée.

4.

Si les Heretiques declarez & connus peuvent fai[re]  
de vrais miracles pour confirmer une Erreur.

5.

Si les Heretiques declarez & connus peuvent faire des mir[acles]  
comme la guairison des maladies qui ne sont pas incurables[. Par]  
exemple s'ils peuvent guairir une fiebvre pour confirmer [une]  
proposition erronnée comme le Pere Lingendes presche  
que Ouy.

6.

Si les heretiques declarez & connus peuvent faire [des]  
miracles qui soyent au dessus de toute la nature crée par l'I[nvo-]  
cation du nom de Dieu ou par une s<sup>te</sup> Relique.

7.

Si les heretiques couverts & qui ne se separans pas de  
l'Eglise sont neantmoins dans l'Erreur & qui ne se declar[ent]  
pas contre l'Eglise afin de pouvoir plus facilement seduire  
les fideles & fortifier leur party peuvent faire par lin[voca-]  
tion du nom de Jesus ou par une s<sup>te</sup>. Relique des miracles [qui]

qu'ils soyent vrais  
miracles.

[p. 231]

Tous les catholiques en  
[deme]urent d'accord &  
[sur]tout les auteurs  
[Jesu]ites il ne faut que  
[lir]e Bellarmin  
[Lor]s mesme que les  
[he]retiques ont fait  
[des] miracles ce qui est  
[arri]vé quelquefois quoyque  
[ra]rement, ces miracles  
[estoy]ent marques de  
[l'Egl]ise parcequ'ils  
[n'esto]yent faits que pour  
[con]firmer la verité  
[qu]e l'Eglise enseigne  
[& n]on l'Erreur des  
[h]eretiques ./

Il y en a fort peu d'as-  
[seu]rez mais ceux dont on  
[par]le sont miraculeux  
[seu]lement *quoad modum*  
[c'est] à dire des effets na-  
[tur]els produits miraculeu-  
[seme]nt & en une maniere  
[qu]i surpasse l'ordre de  
[la] nature.

L'Evangile temoigne  
[as]sez qu'il n'estoit pas  
[co]ntraire à J. C. & les  
[Pe]res le tiennent &  
[pre]sque tous les Au-  
[theu]rs Jesuites.

Comme il ne viendra au  
[no]m de J. C. mais au sien  
[pro]pre selon l'Evangile  
[ain]sy il ne fera point  
[de]s miracles au nom  
[de] J. C. mais au sien  
[&] contre J. C. pour  
[des]truire la foy &  
[son] Eglise ■ acause de  
[cela] ce ne seront point  
[vra]is miracles.

[p. 232]

soyent au dessus de la nature entiere où mesme s'ils en peuvent faire  
qui ne soyent qu'au dessus de l'homme comme de guairir sur le champ  
des maux qui ne sont pas incurables

8.

Si les miracles faits par le nom de Dieu & par l'interposition  
des choses divines ne sont pas les marques de la vraye Eglise & si  
tous les Catholiques n'ont pas tenu l'affirmative contre tous les  
heretiques.

9.

S'il n'est jamais arrivé que les heretiques ayent fait des  
miracles & de quelle nature sont ceux qu'ils ont faits.

10.

Si cét homme de l'Evangile qui chassoit les Demons au nom de  
J. C. & dont J. C. dit qui n'est point contre vous est pour vous estoit amy  
où Enemy de J. C. et ce qu'en disent les Interpretes de l'Evangile  
Je demande cela parceque le P. Lingendes prescha que cét homme  
la estoit contraire a J.C.

11.

Si L'Antechrist fera Ses Signes au nom de J. C.  
ou en son propre nom.

12.

Si les Oracles ont esté miraculeux.

Les Miracles des Payens & des Idoles  
n'ont esté non plus miraculeux que les  
autres Operations des Demons & des  
magiciens. ./

-----  
.\$.

Dans C<sub>1</sub>, les dossiers sur les miracles sont précédés du titre *Miracles* qu'un réviseur a ajouté au recto du dernier feuillet vierge du dossier (cahier) précédent (page numérotée 431). Ce titre est probablement celui que portait le *Grand dossier* dont parle J. Mesnard. La première page de la transcription du dossier *Miracles* porte par erreur le numéro 435 au lieu du numéro 433. On aurait pu penser que le feuillet 433/433 v° était manquant. Ce n'est pas le cas : le dossier (cahier) est composé d'une feuille complète (4 pages) comme le dossier précédent.

Aucune marque n'a été ajoutée dans la marge de C<sub>1</sub> : voir la description des Copies C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub>. La personne qui a numéroté les textes dans C<sub>1</sub> a omis ce dossier.

Pascal commence le texte par ces mots : « Les poincts que j'ay à demander à Monsieur l'Abbé de S<sup>t</sup>. Cyran sont principalement ceux cy, mais comme je n'en ay point de copie il faudroit qu'il prist la peine de renvoyer ce papier avec la responce qu'il aura la bonté d'y faire. » Le papier n'a pas été conservé dans le *Recueil des Originaux* après avoir été transcrit dans les Copies. Peut-être a-t-il été rendu à l'abbé de Saint-Cyran.

Dans C<sub>1</sub>, le réviseur a ajouté un texte qu'il a séparé du fragment présent par un trait (voir le fragment 2 de ce dossier). Dans C<sub>2</sub>, le copiste a terminé le fragment présent par le signe *./.* suivi d'un trait de soulignement et d'un \$ (S barré) comme si le dossier était terminé, puis il a transcrit le texte que le réviseur a ajouté dans C<sub>1</sub>. Ce texte a probablement été ajouté dans les Copies après que le dossier a été transcrit. On constatera cependant qu'aucune marque de fin n'a été transcrite pour ce dossier dans C<sub>1</sub>.

Les Copies, qui servent donc de référence, transcrivent le même texte à quelques exceptions près :

dans C<sub>1</sub>, le copiste a transcrit

*il faudroit qu'il prit* au lieu de *il faudroit qu'il prît* ;  
*en se penchant sur elles* au lieu de *en se penchant sur elle* ;  
*des miracles qu'il a fait* au lieu de *des miracles qu'il a faits* ; (faute d'accord)  
*& la force naturelle d'une relique ne peuvent guairir* au lieu de *et la force naturelle d'une relique ne peut guérir* ;  
*ce que le diable peu faire* au lieu de *ce que le diable peut faire* ;  
*quoad subjetum* au lieu de *quoad subjectum* ;

dans C<sub>2</sub>, le copiste a transcrit

*Monsseur l'Abbé* au lieu de *Monsieur l'Abbé* ;  
*mais je n'appelle pas chasser les Demons* au lieu de *mais je n'appelle pas miracle de chasser les démons* ;  
*pour destruire la foy & son Eglise acause de cela* au lieu de *pour détruire la foi et son Église ; et à cause de cela*.

Dans C<sub>1</sub>, le réviseur a complété les blancs que le copiste avait laissés dans les réponses de l'abbé de Saint-Cyran. Nous proposons en caractères gras les corrections de ce réviseur. Voir ci-dessus.